



MUNICIPALITE DE SAINT-GEORGE

GRAND'RUE 4
CASE POSTALE 10
1188 SAINT-GEORGE

TEL. 022 368 12 69

e-mail : greffe@saint-george.ch
site : www.saint-george.ch

PREAVIS ADRESSE AUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-GEORGE

Saint-George, le 12 novembre 2020

PRÉAVIS MUNICIPAL No 07/ 2020

Budget 2021

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-après des explications détaillées relatives au budget 2021.

1. Administration générale

10 Autorités

101 Conseil communal

Sortie de fin de législature et votations.

102 *Municipalité - Vacations*

Adaptation de CHF 500.00 annuel pour 2021 en comparaison avec d'autres communes et aux tâches toujours plus pointues exécutées par les municipaux.

- Syndic CHF 6'500.00 annuel,
- Municipal CHF 4'500.00 annuel.

Le prix de l'heure est fixé à CHF 35.00.

11 Administration

130 Services honoraires et prestations de service

CHF 22'000.00 pour le PGA (Plan Général Affectation) et CHF 15'000.00 pour la fiduciaire, notaires et avocats.

14 Service des intérêts généraux

140 Aides, dons, cotisations

Rubrique 140.3194, Conseil régional :

Nous avons mis l'équivalent d'un point d'impôt : CHF 39'800.00 soit le maximum que peut nous demander la région. Si cette somme n'est pas entièrement utilisée, le solde ne sera pas mis en compte pour l'année suivante.

15 Affaires culturelles et de loisirs

150 Affaires culturelles et de loisirs - Ecoles de musique

Changement de législature en milieu d'année avec plusieurs séances et éventuelles manifestations prévues.

16 Tourisme

160 Tourisme - Participation au Nyon Région Tourisme

Nous reversons le revenu des taxes de séjour qui se chiffre à 85 % pour le fond d'infrastructures et 7,5 % pour la promotion touristique du district. A noter que Saint-George est représentée au comité d'attribution des fonds pour le développement touristique.

La région nous soutient sur deux études à concurrence de 50% du montant à engager soit 2 x CHF 5'500.00 servant pour le Moulin et le PPA de la Saint-George.

Nous soutenons aussi la Société Coopérative Sportive des Téléskis et le Jura Ski-Club à travers le financement des plaquettes éditées par Nyon Région Tourisme.

19 Service informatique

190 Maintenance informatique

Outre les montants dévolus à la maintenance des logiciels informatiques, à l'instar des dernières années, il est prévu la mise en place d'un espace de travail à distance pour la secrétaire municipale, la secrétaire adjointe ainsi que la boursière pour un montant de CHF 4'000.00 ainsi qu'une mise à jour importante du logiciel de salaires pour un montant de CHF 2'500.00.

2. Finances

21 Impôts

Comme vous pouvez l'imaginer, ce poste est le plus incertain de ce budget. C'est l'année 2020 qui est prise en compte et cette année ne ressemble à aucune autre. Nous nous sommes basés sur les rentrées de cette année et les revenus déclarés. Nous sommes arrivés à une estimation probable de CHF 2'400.000.00 sur le revenu et sur la fortune.

22 Service financier

220 Service de la dette

Au fond de péréquation cantonale, nous notons un montant de CHF 782'983.00 en augmentation, et un retour de CHF 327'908.00 quasi identique à cette année.

Les dépenses thématiques sont en net recul mais celles-ci sont calculées sur les frais engagés l'année précédente qui sont moins importants.

3. Domaines et bâtiments

32 Forêts - Pâturages

320 Forêts

Pour l'année 2021, la participation au Groupement Forestier de la Saubrette est en légère augmentation.

Le budget du groupement présente un excédent de revenus d'environ CHF 5'000.00. Nous avons été très pessimistes quant à la vente de bois. Dans les charges, nous avons aussi prévu l'engagement d'un forestier bucheron ainsi qu'un apprenti pour le mois d'août afin d'avoir deux équipes en permanence. Une somme a aussi été prévue pour la nomination d'un directeur administratif ainsi que divers frais liés au COVID. Nous avons aussi remis une somme pour finaliser notre site internet.

Marché du bois

Pour les feuillus, la demande et le prix sont stables.

L'état des forêts communales est relativement bon, mais continuent de souffrir des conséquences des conditions climatiques extrêmes de ces dernières années, à commencer par le manque d'eau et les chaleurs accablantes. Ces conditions ont affaibli nombre d'essences forestières. Principalement, les sapins blancs et surtout les épicéas qui deviennent une proie facile des bostryches. Leur prix est d'ailleurs tombé à un niveau ne dépassant pas CHF 20.-/m3

35 Bâtiments

350 Ancien stand de tir - Entretien

CHF 1'000.00 - Entretien courant.

351 Maison de commune - Entretien

CHF 5'000.00 - Entretien courant.

352 Auberge communale - Entretien

CHF 13'000.00 - Rénovation de deux salles de bain des chambres d'hôtel ;

CHF 2'000.00 - Stores et terrasse ;

CHF 5'000.00 - Entretien courant.

Auberge communale - Loyer

Le loyer pour la location de l'auberge est de 12 X CHF 3'200.00 soit CHF 38'400.00/an ;

Le loyer par bureau au rez-inférieur est de 12 X CHF 250.00 soit CHF 3'000.00/an par bureau ;

Suite à la location du deuxième bureau CHF 3'000.00 de plus par année ;

Le revenu global des locations est de CHF 44'400.00/année.

353 Ancien collège - Entretien

CHF 1'000.00 - Entretien du bâtiment.

354 Eglise - Entretien

CHF 1'000.00 - Entretien du bâtiment.

355 Poste - Entretien

CHF 4'000.00 - Pose de plaques vitrocéramique et entretien courant.

Poste - Loyer

La location de l'ancienne poste est de CHF 800.00 X 12 soit CHF 9'600.00/an ;

La location de l'appartement est de CHF 1'750.00 X 12 soit CHF 21'000.00/an ;

La location des 6 garages à CHF 150.00 /mois est de CHF 10'800.00/an ;

Le revenu global du bâtiment de la poste est de CHF 41'400.00/an.

356 Salle polyvalente - Entretien

CHF 14'000.00 - Ventilation dans la grande salle ;

CHF 6'500.00 - Entretien ordinaire du complexe communal.

357 Collège - UAPE - Cantine

CHF 5'000.00 - Entretien du bâtiment.

358 Hangar forestier

CHF 500.00 - Entretien du bâtiment.

359 Hangar à copeaux intercommunal

CHF 500.00 - Entretien du bâtiment.

4. Travaux

430 Réseau routier

Entretien des routes

CHF 22'000.00 - Réfection et goudronnage chemin de Lally.

Eclairage (31.45) :

- CHF 2'000.00 - Ch. des Molards, déplacement d'un lampadaire ;
- CHF 4'000.00 - Entretien courant.

45 Ordures ménagères

450 Ordures ménagères

La taxe n'a pas été augmentée, la reprise du papier/carton a diminué de moitié de CHF 30.00 la tonne à CHF 15.00 la tonne. Le flaconnage et le sagex sont aussi triés séparément.

Après la réfection de la place à compost, il est prévu de bétonner le dessous de la place où l'on dépose la ferraille ainsi que les bases des bennes à encombrants et à bois.

46 Réseau d'égouts et d'épuration

460 Egouts

Aucun changement n'est à noter dans ce poste.

5. Instruction publique et cultes

51 Enseignement primaire

510 Frais scolaires

Participation de la Commune à hauteur de CHF 4.20 par habitant pour la Clinique dentaire scolaire soit une diminution de CHF 0.30 par habitant par rapport à 2020.

510 Enseignement primaire – Participation à l'AISE

- 89 élèves au 14 août 2020 ; Coût effectif par élève à l'AISE de CHF 3'617.95.
- Participation supplémentaire de la Commune pour le transport des élèves habitant la Côte Malherbe et la Côte Viri à raison de CHF 15'000.00.

52 Enseignement secondaire

520 Enseignement secondaire - Participation à l'AISE

- 42 élèves au 14 août 2020 ; Coût effectif par élève à l'AISE de CHF 5'345.25.

6. Police

650 Défense contre l'incendie

Augmentation de CHF 2.50 par habitant pour 2021 soit un montant annuel de CHF 34.50 par habitant à la charge des communes. Cette augmentation est due à :

- 1- La location de surface complémentaire (nouvelle caserne à Aubonne)
- 2- L'engagement d'un sapeur-pompier permanent supplémentaire.

660 Protection civile

Augmentation de CHF 1.00 par habitant pour 2021 soit un montant de CHF 20.00 par habitant.

7. Sécurité sociale

71 Prévoyance communale

710 ARAS

Charges découlant de l'ARAS (Association Régionale pour l'Action sociale)

- CHF 770.00 ARAS - Autorités et administration (CHF 0.70 par habitant) ;
- CHF 15'565.00 AAS (Agences d'Assurances Sociales) - frais de fonctionnement (CHF 14.15 par habitant) ;
- CHF 2'420.00 Subventions régionales versées par l'ARAS.

710 Prévoyance communale - Accueil familial de jour

- Charges découlant du RAT (Réseau d'Accueil des Toblerones) : un coût de CHF 170.00 par habitant.
- CHF 10'500.00 Représentant CHF 9.50/habitant (FAJE – Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants).

710 Espace Prévention La Côte

Ce poste a été nouvellement créé concernant la signature d'une convention avec l'Espace prévention la Côte pour la mise à disposition d'un Travailleur Social de Proximité pour l'année 2021 : CHF 20'000.00, selon le préavis n° 03-2020 « Demande de dépense extrabudgétaire pour la mise en œuvre de prestations de travail social de proximité » approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 24 juin 2020.

712 UAPE Le Petit Dragon

Participation de la Commune au coût de fonctionnement de la structure d'accueil pour CHF 35'000.00. Le budget 2021 est annexé au présent préavis. Il ressort de ce budget que le nombre d'enfants inscrits est stable par rapport à l'année dernière. Toutefois, les heures de garde de ces mêmes enfants ont augmenté et le personnel doit donc travailler plus. De plus, un montant de CHF 0.15 ct par heure de garde nous sera facturé par le RAT afin de contribuer à la maintenance informatique des structures (logiciels salaire, inscriptions des enfants et facturation).

La participation du RAT au déficit de notre structure est toujours aléatoire et dépend des résultats des autres structures du réseau.

713 Jardin d'enfants La Petite Licorne

Pour l'année 2021, un excédent de revenus de CHF 500.00 est comptabilisé. En effet, les heures de travail du mercredi matin de l'éducatrice sont imputées sur les comptes de l'UAPE car un enfant est inscrit tout le mercredi matin à l'UAPE en sus des enfants inscrits au Jardin d'enfants. Aussi, le salaire de l'éducatrice sera subventionné par la FAJE seulement s'il est inscrit dans les comptes de l'UAPE.

720 Prévoyance cantonale

La facture sociale se monte à CHF 738'780.00, pour une fois annoncée en diminution, de CHF 71'925.00 par rapport à 2019. A surveiller selon le bouclage 2019.

73 Santé publique

730 Participation AVASAD

Comme annoncé lors du conseil du 25 septembre dernier concernant le taux d'imposition et décrit dans le préavis No 05/2019, nous n'avons compté aucune charge à ce poste, n'ayant le jour de l'établissement de ce budget aucune information contradictoire à ce que le canton ne reprenne l'entier de la charge de l'AVASAD. Pour rappel, celle-ci se monte en 2019 à CHF 99'750.00 soit environ CHF 95.00 par habitant.

8. Services industriels

81 Service des eaux

810 Service des eaux - Entretien réservoir

Nous continuons le processus d'amélioration et mise en conformité des captages et transport de l'eau sous pression (eau potable).

Entretien réservoir

CHF 5'000.00 - Révision et entretien courant.

Entretien BH

CHF 5'000.00 - Entretien courant.

Entretien réseau d'eau

CHF 30'000.00 - Entretien courant.

84 Service de la chaleur-force

840 Chauffage à distance au bois

CHF 16'000.00 - Contrat entretien filtres à particules.

Entretien courant.

Divers

- Le montant des amortissements au budget 2021 se monte à CHF 360'358.00.
- Le total des remboursements des emprunts pour 2021 se monte à CHF 232'467.00.

Conclusion

Notre budget pour l'année 2021 prévoit un excédent de charges. Nous allons rester très vigilants tout au long de l'année pour suivre l'évolution de l'impact de 2020 et la pandémie qui nous affecte tous. Avant la fin de la législature, soit au mois de juin, nous ferons un bilan des rentrées fiscales et les travaux pouvant attendre ne se feront qu'en automne si la situation le permet. Nous tiendrons informés la commission de gestion et finances ainsi que les membres du conseil de cette situation.

De ce fait et compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Saint-George

- ♦ vu le préavis no 07/2020 de la Municipalité ;
- ♦ accepté dans la séance ordinaire de la Municipalité du 17 novembre 2020 ;
- ♦ vu le rapport de la commission de gestion et finances chargée de son étude ;
- ♦ considérant qu'il est porté à l'ordre du jour ;

décide

- ♦ d'accepter le budget 2021, tel que présenté.

Ainsi délibéré par la municipalité dans sa séance du 17 novembre 2020, pour être soumis à l'approbation du Conseil Communal.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Alain Domenig

Véronique Errecart



Annexes : Budget communal 2021
Budget UAPE Le Petit Dragon

Le Petit Dragon - UAPE Saint-George

Budget 2021

	CHARGES	REVENUS
Salaires administratifs	3'000.00	
Salaires éduc./pédagogique auxiliaires	128'000.00	
Charges sociales	22'360.00	
Formation du pers. accueillant/éduc.	3'300.00	
Indemnisation	40.00	
Frais de repas et goûters	13'000.00	
Achat de matériel éducat. (jeux, livres)	1'500.00	
Fêtes diverses	500.00	
Aménagement divers (matériel)	500.00	
Loyer	20'000.00	
Electricité	2'500.00	
Ménage, nettoyage des locaux	10'100.00	
Pharmacie	300.00	
Honoraires divers et assurances	4'600.00	
Matériel de bureau et téléphone	2'600.00	
Participation charges réseau	3'000.00	
Informatique	500.00	
Frais bancaires	200.00	
Subvention ordinaire FAJE		30'000.00
OFAS		0.00
Commune de Longirod		4'000.00
Commune de Marchissy		10'000.00
Commune de St-George		45'000.00
Ecolages et pensions des parents		92'000.00
	216'000.00	181'000.00
Perte d'exploitation pris en charge par la commune de St-George	-35'000.00	
	<u>181'000.00</u>	<u>181'000.00</u>